



Conseil exécutif

Cent huitième session

Saint-Sébastien (Espagne), 23-25 mai 2018

Point 7 d) de l'ordre du jour provisoire

CE/108/7(d)

Madrid, 26 avril 2018

Original : anglais

Rapport du Secrétaire général

Partie II : Questions administratives et statutaires

d) Point sur les Membres

I. Composition actuelle

1. À la date de rédaction du présent document, le nombre total d'États membres de l'Organisation s'élève à 158. Il n'a pas été reçu de demandes d'admission à la qualité de Membre ni de notifications de retrait depuis le dernier rapport du Secrétaire général faisant le point sur les Membres, lequel a été soumis à l'Assemblée générale à sa vingt-deuxième session.

II. Contacts avec des États non membres

2. Le secrétariat s'emploie à accroître le nombre de membres de l'Organisation et c'est l'un des principaux objectifs de la direction actuelle. Seize non-membres sont considérés comme des États prioritaires dans l'optique de leur adhésion ou de leur réadhésion à l'OMT, à savoir : en Europe, le Royaume-Uni, la Lettonie, l'Estonie, le Danemark, la Suède, l'Irlande, l'Islande, la Finlande, la Norvège, le Luxembourg, le Liechtenstein ; dans les Amériques, les États-Unis d'Amérique et le Canada ; en Asie-Pacifique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ; et en Afrique, le Soudan du Sud.

3. Le secrétariat est en train d'élaborer des propositions présentant les avantages associés à la qualité de membre de l'OMT, des domaines concrets de coopération et des plans d'action.

Europe

4. Le Secrétaire général se réunira à Londres avec le Ministre britannique des arts, du patrimoine et du tourisme avant la cent huitième session du Conseil exécutif de l'OMT pour débattre de sujets d'intérêt commun et de la question de l'adhésion. Une visite officielle du Secrétaire général en Estonie est prévue au deuxième semestre 2018. Le programme régional pour l'Europe se tient activement en rapport, au niveau technique, avec ses interlocuteurs dans les ministères du tourisme pour étudier les possibilités de coopération future. Les pays nordiques et anglo-saxons sont très intéressés par l'innovation et la transformation numérique, qui figurent parmi les principaux domaines prioritaires de la



direction de l'OMT. Des représentants des secteurs public et privé d'États non membres ont fait part de leur souhait de participer à la deuxième Conférence mondiale de l'OMT sur les destinations intelligentes qui se tiendra à Oviedo (Espagne), du 25 au 27 juin 2018.

Amériques

5. Lors de son entrevue avec l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique en Espagne, le Secrétaire général l'a prié de porter au Gouvernement de son pays le message politique de l'intérêt que présente, pour les États-Unis d'Amérique, un retour dans l'Organisation. Le Directeur du programme Développement durable du tourisme s'est entretenu à plusieurs reprises avec les autorités canadiennes à l'occasion de la deuxième réunion du Groupe consultatif technique sur le programme d'identification des voyageurs (TAG/TRIP/2).

Asie-Pacifique

6. Le Secrétaire général a rencontré les ambassadeurs de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie pour encourager leurs gouvernements à envisager de devenir ou de redevenir membres de l'Organisation.

Afrique

7. Différentes démarches ont été engagées auprès du Soudan du Sud en vue de son adhésion.

III. Suite à donner par le Conseil exécutif

PROJET DE DÉCISION¹

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général faisant le point sur les Membres,

1. *Prend note* de l'action du Secrétaire général pour accroître le nombre de Membres ;
2. *Accueille favorablement* l'approche systématique adoptée par le secrétariat pour attirer de nouveaux Membres, qui consiste à élaborer des propositions spécifiques présentant les avantages d'une adhésion, des domaines de travail concrets et des plans d'action ;
3. *Engage* les pays membres de l'Organisation des Nations Unies n'étant pas encore membres de l'OMT à adhérer à l'Organisation ; et
4. *Encourage* le Secrétaire général à poursuivre ses efforts dans ce sens.

¹ Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, veuillez vous reporter au document des décisions publié à la fin de la session.